



# Consultation pour la Classification internationale type des programmes de formation des enseignants (CITE-T)

## Note conceptuelle

Septembre 2021

## Résumé

Conformément à la <u>décision</u> du Conseil exécutif de l'UNESCO <u>210 EX/8</u>, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en partenariat avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO mène une consultation mondiale sur le projet de proposition de la Classification internationale type des programmes de formation des enseignants (CITE-T) à être présenté, pour adoption, à la 41e session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2021.

Dans le cadre de cette consultation, l'ISU et le Secteur de l'éducation organisent trois séances d'information (de 2 heures chacune) pour réunir des décideurs politiques et des experts de la profession enseignante des États membres, des Instituts de catégorie 1 et des Centres de catégorie 2 pertinents de l'UNESCO. Durant ces séances d'information, la CITE-T sera présentée suivie d'une période de questions/réponses et de collecte de commentaires sur la classification. Les participants sont invités à préparer un feedback consolidé de leur pays ou de leur organisation à l'ISU lequel sera reflété dans la version révisée de la CITE-T pour soumission à la Conférence générale en novembre 2021.

#### 1. Contexte

À la 41e Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2021, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) présentera pour adoption la Classification internationale type des programmes de formation des enseignants (CITE-T), qui est un cadre pour l'assemblage, la compilation et l'analyse de statistiques comparables au niveau international sur les programmes de formation des enseignants. Cette nouvelle classification est basée sur et complète la Classification internationale type de l'éducation (CITE)<sup>1</sup>, qui sert à classer les programmes d'enseignement et

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2012. *Classification internationale type de l'éducation: CITE 2011*. Montréal : ISU. <a href="https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000220879">https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000220879</a>.

les qualifications associées par niveaux et domaines d'enseignement. Une fois adoptée, la CITET sera établie comme une nouvelle classification, distincte de la CITE 2011.

La 40e session de la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé le développement de la CITE-T afin de soutenir le suivi de la cible 4.c des ODD : « D'ici à 2030, augmenter considérablement l'offre d'enseignants qualifiés, notamment par le biais de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ». La Conférence générale a déclaré que la CITE-T devrait être élaborée avec la participation de représentants des États membres de l'UNESCO et de représentants d'autres organisations internationales compétentes, y compris de la profession enseignante, en vue de soumettre un projet de proposition à la Conférence générale pour adoption lors de sa 41e session en novembre 2021².

Suite à la 40e Conférence générale de l'UNESCO, l'ISU a élaboré un plan de développement pour la CITE-T et réalisé un inventaire des programmes nationaux de formation des enseignants afin d'identifier les dimensions pour classer les programmes de formation et de coder les dimensions identifiées. En partenariat avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, l'ISU a établi un groupe consultatif technique pour la CITE-T avec des experts en classifications, en statistiques sur les enseignants formés et qualifiés utilisées pour le suivi de la cible 4.c des ODD et en formation des enseignants, provenant de toutes les régions de l'UNESCO.

Le Groupe de coopération technique pour les indicateurs de l'ODD 4 - Éducation 2030 (TCG) a approuvé quatre dimensions pour la classification des programmes de formation des enseignants dans la CITE-T<sup>3</sup>

- niveau CITE du programme de formation des enseignants ;
- niveau d'enseignement visé;
- exigences d'entrée;
- durée du programme de formation des enseignants.

La proposition actuelle de la CITE-T a été rédigée en étroite collaboration avec et sous la direction du Groupe consultatif technique<sup>4</sup>.

 <sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 40 C/Résolution 18. Dans: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
2020. Actes de la Conférence Générale, 40e session, Paris, 12 novembre - 27 novembre 2019: volume 1 - Résolutions.
Paris: UNESCO. <a href="https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372579">https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372579</a> fre.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> UNESCO Institute for Statistics (UIS). 2021. "Technical Cooperation Group: Report for 2020 - 7th TCG Meeting Report and Indicator Development for 2020." Montreal: UIS. <a href="http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/01/TCG-Report-2020.pdf">http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/01/TCG-Report-2020.pdf</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le groupe consultatif technique (TAP) pour la CITE-T est composé d'experts des organisations suivantes : Fédération africaine des autorités de réglementation de l'enseignement (AFTRA), Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS), Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), Centro de Investigación Avanzada en Educación (CIAE) - Universidad de Chile, Education International, Eurostat, Network for International Policies and Cooperation in Education and Training (NORRAG), International Task Force on Teachers

# 2. Objectifs de la consultation

L'objectif principal de la consultation est de recueillir les points de vue des États membres, des Instituts de catégorie 1, et des Centres de catégorie 2 pertinents de l'UNESCO sur le projet de proposition de la CITE-T, afin de mieux refléter ces points de vue dans la proposition finale de la classification qui sera présentée, pour adoption, à la 41e Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2021.

Dans le cadre de la consultation, trois séances d'information d'environ 2 heures chacune, seront offertes aux représentants des États membres, des Instituts de catégorie 1 et des Centres de catégorie 2 pertinents de l'UNESCO sur :

- la proposition actuelle de la CITE-T;
- les questions proposées pour l'examen de la CITE-T et les feedback sur la classification ;
- le processus de la consultation ;
- les prochaines étapes du développement de la CITE-T et du plan de l'ISU pour sa mise en œuvre.

#### 3. Résultats et bénéfices de la consultation

Cette consultation mondiale sur la CITE-T vise à :

- initier des discussions avec les États membres, les Instituts de catégorie 1 et les Centres de catégorie 2 pertinents de l'UNESCO sur la base des documents de consultation circulés avant les séances d'information. Cela vise à stimuler l'engagement et produire des feedback de meilleure qualité.
- réunir des experts de la profession enseignante des États membres, des Instituts de catégorie 1 et des Centres de catégorie 2 pertinents de l'UNESCO pour un échange d'expériences et de points de vue sur le projet de proposition de la CITE-T, et élaborer, si possible, un feedback consolidé sur la classification.
- préparer une proposition complète de la CITE-T reflétant le point de vue des États membres, des Instituts de catégorie 1 et des Centres de catégorie 2 pertinents de l'UNESCO, à soumettre à la 41e Conférence générale de l'UNESCO pour adoption.

# 4. Impact de CITE-T, bénéfices et implications pour les États Membres

À la suite de l'adoption de la CITE-T par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2021, l'ISU finalisera le texte de la classification, en intégrant les révisions demandées par la Conférence générale, et diffusera la version finale de la CITE-T à l'échelle mondiale. L'ISU élaborera par la

for Education 2030, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Communauté du Pacifique, Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est (SEAMEO), Division de statistique des Nations Unies (UNSD). L'Institut de statistique de l'UNESCO assure le secrétariat du TAP.

suite une stratégie de collecte de données pour la CITE-T, avec la contribution du Groupe consultatif technique, et informera les États membres et les autres utilisateurs, des implications pour le suivi de la cible 4.c des ODD. Les États membres recevront des directives et une formation pour la mise en œuvre de la CITE-T et seront informés de toute modification apportée aux questionnaires de l'Enquête de l'ISU sur l'enseignement formel.

La Classification internationale type des programmes de formation des enseignants (CITE-T) contribuera à produire des données comparables au niveau international sur les programmes de formation des enseignants et à améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques sur les enseignants, en particulier en référence aux programmes nationaux de formation initiale des enseignants. La CITE-T contribuera également à l'élaboration d'une norme internationale pour les enseignants « formés » et « qualifiés » qui pourrait être utilisée parallèlement aux normes nationales actuellement utilisées pour le suivi.

# 5. Le processus de consultation

Le processus global de consultation consiste :

- ISU et le Secteur de l'éducation : envoyer les lettres d'invitation et les documents de consultation. Les documents de consultation comprennent la note conceptuelle de la consultation et le projet de proposition de la CITE-T, disponibles en anglais, français et espagnol.
- États membres, Instituts de catégorie 1, et Centres de catégorie 2 pertinents de l'UNESCO: examiner le projet de proposition de la CITE-T et préparer des commentaires et des questions pour discussion lors des séances d'information. Les séances d'information se tiendront aux dates suivantes :
  - Le 22 septembre 2021 (de 14 heures à 16 heures, heure de Paris) pour les Instituts de catégorie 1;
  - Le 23 septembre 2021 (de 14 heures à 16 heures, heure de Paris) pour les Centres de catégorie 2 concernés;
  - Le 4 octobre 2021 (de 14 heures à 16 heures, heure de Paris) pour les États membres.

Les commentaires sur la classification seront collectés durant les séances d'information. Les représentants des États membres sont encouragés de préparer, avant la séance d'information, le feedback consolidé de leur pays sur la classification, et de se tenir prêts pour poser des guestions ou demander des éclaircissements si nécessaire.